

Synthèse de l'enquête sur la commercialisation du miel

Décembre 2023



Réseau des Associations
de Développement Apicole

Ce document est la synthèse des enquêtes menées par les ADA début décembre 2023

CONTEXTE

Le réseau des ADA a sollicité les apiculteurs et apicultrices professionnel·les pour répondre à une enquête sur la commercialisation du miel, en novembre 2023.

OBJECTIFS

Cette démarche visait à faire un état des lieux de la commercialisation du miel par les apiculteurs, afin d'objectiver la situation de crise à laquelle les exploitations font face en cette période.

Cette consultation, réalisée en urgence, représente un premier retour du terrain, et demanderait à être complétée par des données plus fines, par région, par type de miel, par circuit de vente précis.

Nous espérons que ces données aideront la filière à analyser les problématiques et mettre en place un plan d'actions pour répondre au mieux aux difficultés.

RÉSULTATS

L'enquête a pris plusieurs formes selon les régions. Une enquête centralisée a concerné les régions Bretagne, Hauts-de-France, Ile-de-France, Normandie, Centre Val-de-Loire, Bourgogne Franche-Comté, Occitanie. Les régions AURA, Pays-de-la-Loire, Sud-PACA, Nouvelle-Aquitaine, Grand Est, avaient déjà interrogé leurs adhérents via des questionnaires spécifiques : en tout, près de 400 apiculteurs ont répondu aux enquêtes des ADA.

Cette synthèse traite plus spécifiquement des résultats obtenus pour les 211 apiculteurs qui ont répondu à l'enquête centralisée.

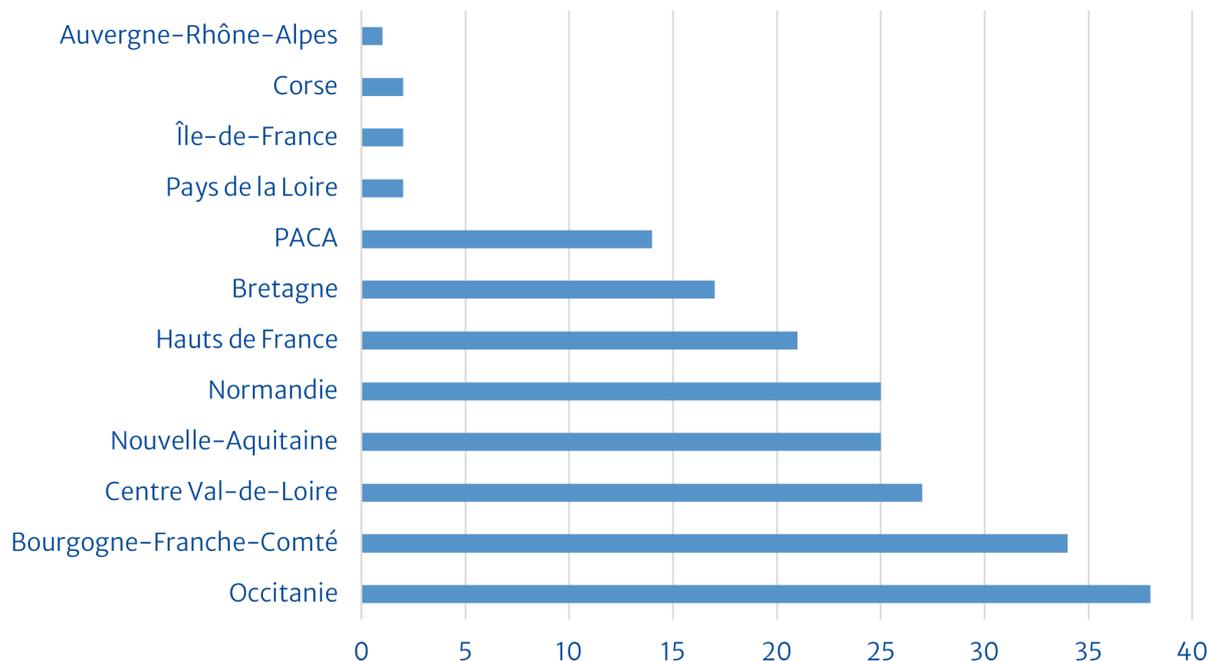
En fin de document, un élargissement est proposé sur les retours que les ADA ont eu sur leurs questionnaires spécifiques.

DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles recueillies lors des enquêtes centralisées par ADA France étaient : les noms et prénoms. Cela nous permettait d'éviter de fausser l'enquête avec des doublons. Les réponses aux questions de l'enquête sont analysées et traitées par ADA France et sont conservées pour une durée de 6 mois maximum.

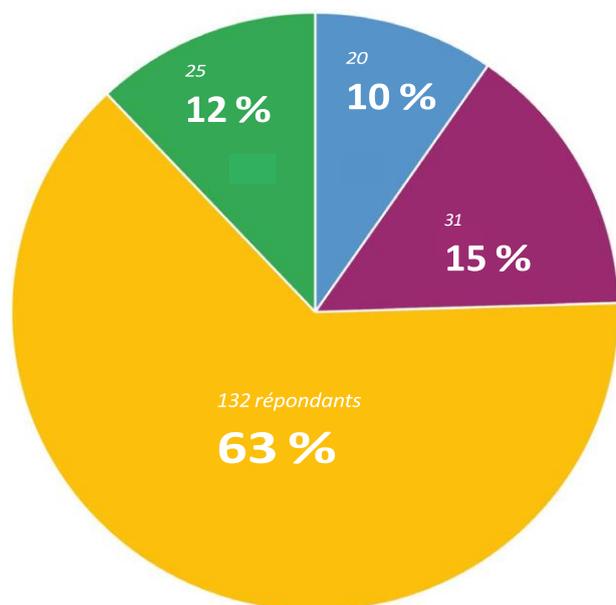


Profil des répondants par origine géographique



Si nous considérons le fait que certaines régions (AURA, Sud-PACA, Pays-de-la-Loire, Grand-Est, Nouvelle-Aquitaine,...) avaient lancé leur propre questionnaire, les principales régions apicoles sont bien représentées dans les réponses obtenues.

Profil des répondants par tranche de nombres de ruches



Le questionnaire permettait à tout type d'apiculteur de répondre, bien que la problématique concerne a priori surtout les apiculteurs professionnels.

Nombre de répondants par tranches de nombre de ruches (208 réponses)

- 1 à 49 ruches
- 50 à 149 ruches
- + 150 ruches
- Absence de réponse (La question du nombre de ruches a été ajoutée en cours de diffusion de l'enquête)

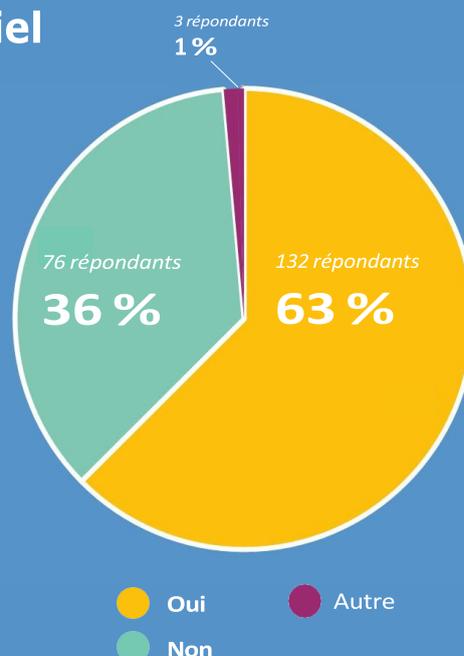
Les apiculteurs ont majoritairement du mal à commercialiser leur production de miel

Ce camembert regroupe les réponses à la question :

« Estimez-vous avoir des problèmes à commercialiser votre miel en 2023 ? »

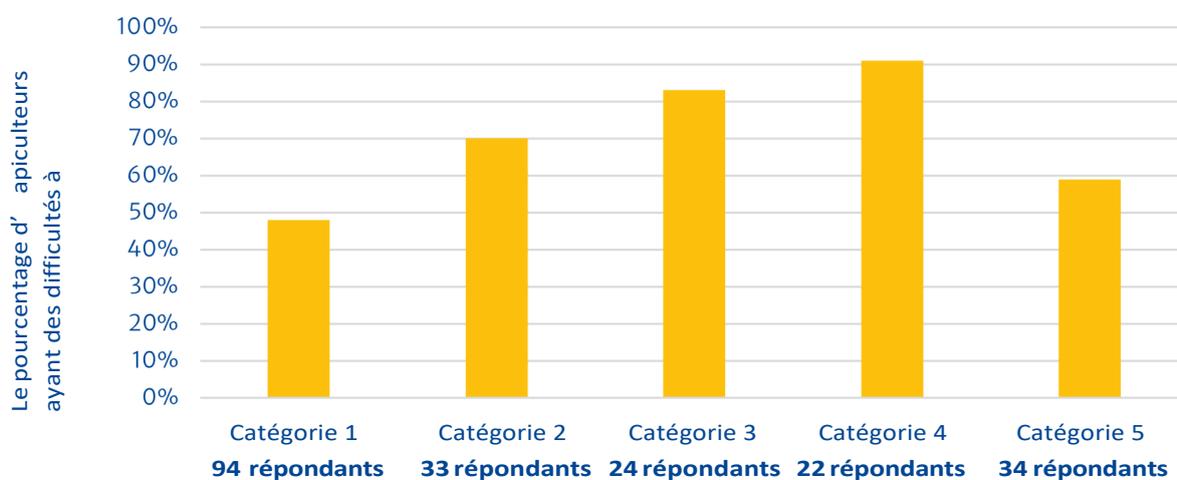
Sur les 208 répondants, 128 (soit 62%) déclarent avoir des difficultés à vendre leur miel en 2023.

Ce taux global parmi les répondants cache des disparités selon les modes de commercialisation, et notamment selon la part de la production qui est vendue en vrac.



Part des apiculteurs ayant des difficultés à commercialiser, pour différents degrés d'orientation de leur exploitation vers le vrac.

Guide de lecture : la première colonne nous indique que parmi les 94 répondants de la catégorie 1 (commercialisant exclusivement en circuits courts) 48% éprouvent des difficultés à vendre leur miel.



Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Catégorie 5
0 % du volume de la production vendue en vrac	1 à 30 % du volume de la production vendue en vrac	34 à 60 % du volume de la production vendue en vrac	70 à 80 % du volume de la production vendue en vrac	+ de 80 % du volume de la production vendue en vrac

Part des apiculteurs avec difficultés de commercialisation

Parmi les répondants à l'enquête nationale, par région qui ont plus de 10 répondants

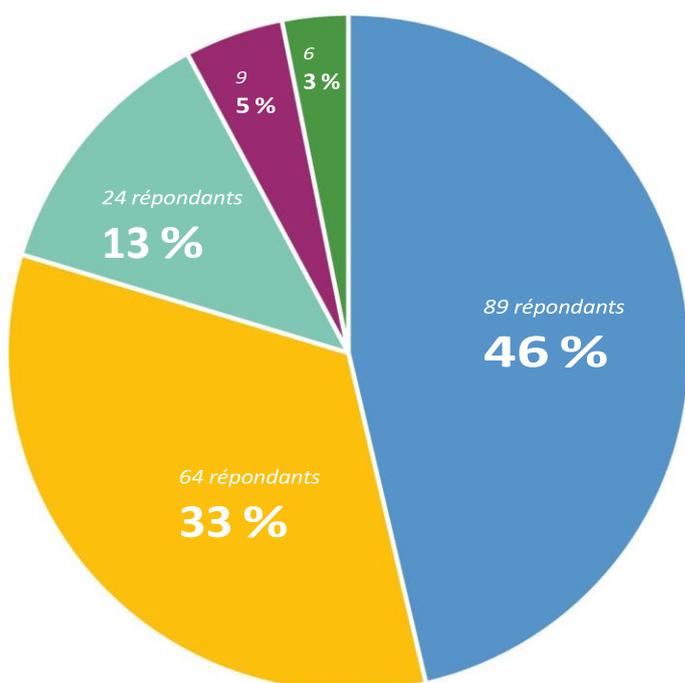
Nous observons également des variations selon les régions, sans que nous puissions affirmer qu'elles sont significatives, même si quelques tendances peuvent trouver une explication. La Nouvelle-Aquitaine et la région Sud-PACA avaient également déployé un questionnaire spécifique à leur région.

En Sud-PACA (32 réponses), des baisses d'achat des miels ont été constatés pour tous les types de commercialisation, à des degrés divers. La part des apiculteurs constatant des baisses d'achat varie de 39% sur le vrac, 44% sur la vente directe, à 52% sur le demi-gros.

En Nouvelle-Aquitaine (25 réponses), les difficultés de commercialisation sont signalées par 76% des répondants.

Région	Nombre de répondants	Part des apiculteurs avec difficultés de commercialisation
Occitanie	38	58 %
Bourgogne-Franche-Comté	34	65 %
Centre Val-de-Loire	27	70 %
Nouvelle-Aquitaine	25	76 %
Normandie	25	64 %
Hauts de France	21	62 %
Bretagne	17	47 %
Sud-PACA	14	36 %

Les ventes en circuit court baissent

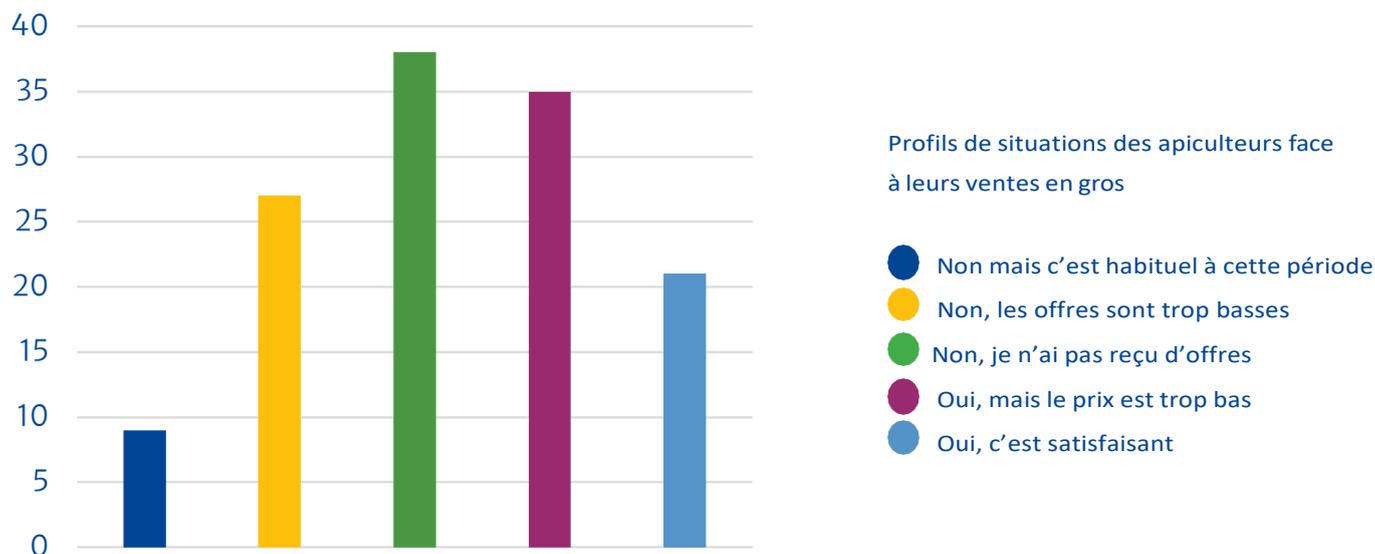


Parmi les 208 répondants, 192 vendent au moins une partie de leur production en circuits courts. Pour 46% d'entre eux, les volumes vendus sont identiques aux années passées, parfois avec plus d'efforts consentis. Pour les 54% restants, les volumes sont à la baisse, selon des degrés variables, majoritairement comprises entre 5 et 20% de baisse.

Répartition des niveaux de baisse des ventes en circuit court

- Pas de baisse
- Baisse 5-20 %
- 20-50 %
- Baisse + 50 %
- Absence de réponse

Le miel destiné au vrac a-t-il été vendu ?

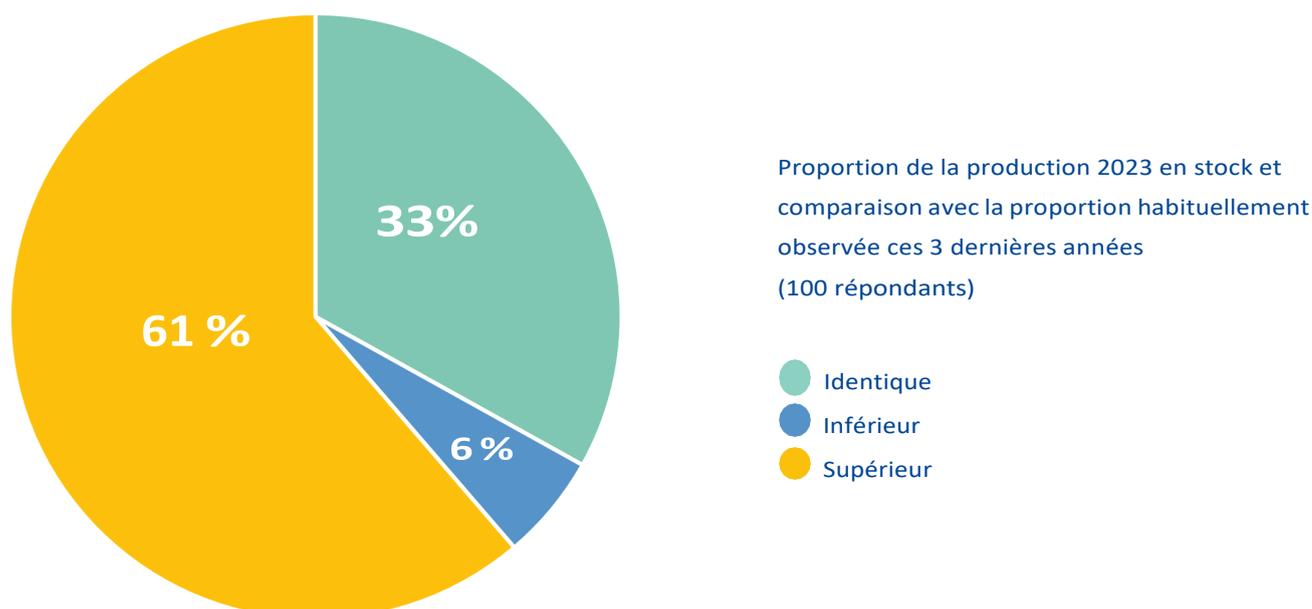


Nous nous sommes intéressés aux raisons pour lesquelles le miel est toujours en stock, et aux conditions dans lesquelles le miel a été vendu.

On note que 30 apiculteurs sur 130 n'ont pas noté de difficultés particulières de vente sur le miel en vrac à ce jour. Soit leur miel a été vendu à un prix jugé satisfaisant, soit c'est habituel pour eux de n'avoir pas vendu leur miel à cette période de l'année.

Le niveau de stock chez les apiculteurs

Comparaison de la part de la production 2023 encore en stock, par rapport aux habitudes de l'exploitation



La question a été ajoutée en cours de campagne, les premiers apiculteurs n'ont pas répondu à cette question.

Les apiculteurs réfléchissent à prendre de nouvelles orientations sur leur exploitation.

Face à cette conjoncture, quelles perspectives envisagez-vous pour votre exploitation ?

Parmi les 159 apiculteurs ayant répondu à la question, 12 d'entre eux ne savent pas quelle orientation prendre, ou n'ont pas prévu de mettre en œuvre de mesures spécifiques sur leur exploitation.

Pour les autres, les perspectives peuvent être regroupées en cinq catégories :

Ne pas tout miser sur la production de miel

- Diversifier les activités
- Diversifier les productions apicoles (élevage,...)
- Aller vers la transformation
- Trouver une autre source de revenu
- Apiculteur pluri-actif qui avait prévu de s'installer à temps plein : projet remis en cause

Accentuer les efforts de commercialisation

- Trouver de nouveaux débouchés en vente directe
- Aller vers des nouveaux conditionnements en demi-gros et direct
- Intégrer une boutique de producteurs
- Retourner vers de la vente au détail

Solutions financières

- Report de charges
- Emprunt, court-terme, crédit de campagne
- Vente de matériel

Diminuer l'activité

- Réduire l'activité
- Vendre des ruches
- Suppression d'emploi salarié sur l'exploitation
- Renoncer à un projet d'investissement (bâtiment), ou le repousser

Augmenter la valeur ajoutée

- Augmenter le cheptel pour compenser la baisse des prix de vente
- Diminuer les coûts de production
- Valoriser le miel local
- Essayer de moins produire de miel de printemps, particulièrement difficile à vendre
- Améliorer la génétique



A l'occasion de cette consultation, les apiculteurs et les apicultrices ont fait remonter des informations complémentaires sous forme de commentaires.

De gros problèmes de production persistent depuis plusieurs années dans certains secteurs du Sud de la France. L'activité de production de miel y est questionnée sur le long terme par certains apiculteurs concernés.

Outre les problèmes climatiques, la pression frelon asiatique est bien plus présente et généralisée en 2023, contrairement aux années antérieures, où les fortes pressions étaient concernées dans certains secteurs et sur des plus petits ruchers. Les solutions techniques compatibles avec la gestion d'une exploitation apicole tardent à être disponibles pour la filière, et à ce stade, il n'est pas possible de s'assurer contre ce risque.

Pour les exploitations en agriculture biologique, les difficultés à commercialiser portent sur le miel et sur la gelée royale.

En vrac, le miel est souvent vendu au même prix que le miel conventionnel.

En demi-gros, des signaux remontent quant à la fragilité des points de vente : on signale des délais de paiement rallongés, des commandes en baisse, voire des liquidations judiciaires et des impayés.

Ces difficultés s'ajoutent au contexte d'évolution de la réglementation européenne de la production en AB, qui remet en cause le fonctionnement ou la pérennité de la certification AB de certaines exploitations.

La gelée royale est également touchée. Via les commentaires, des apiculteurs signalent des baisses importantes de volumes commercialisés, des stocks s'accumulant sur l'exploitation, alors même que le produit bénéficie d'une durée de conservation beaucoup plus courte que celle du miel.



ADA France, fédération nationale du réseau des Associations de Développement de l'Apiculture

ADA France œuvre, depuis 2013, sur le plan local et national au développement d'une apiculture française durable.

Avec ses 16 associations membres, son partenaire historique l'ITSAP-Institut de l'Abeille, 1600 adhérents directs et plus de 15 500 adhérents indirects, ADA France est la tête d'un réseau dédié à l'apiculture professionnelle, reconnue par les instances publiques régionales, nationales et européennes.

ADA France assure la coordination nationale des actions des Associations régionales de Développement Apicole (ADA) et des groupements apicoles qu'elle représente, et elle accompagne les apiculteurs professionnels et pluriactifs dans l'installation et la gestion de leur exploitation. À cette fin, ADA France est un organisme de formation certifié Qualiopi.



Fédération Nationale du Réseau
de Développement Apicole

149, rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
Tel : +33 (0)1 81 72 16 53
E-mail : contact@adafrance.org

Réalisé grâce au soutien de

